# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 18 JANVIER 1897 Fondée le 1er septembre 1827.



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |


## VENTES A L'ENCAN.

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente en Partage.

Excellente occasion d'acheter une propriété substantielle dans le

Second District au cœur de la ville, portant les nouveaux numéros

1018 et 1020 rue Bourbon, 1022 et 1024 rue Bourbon, 1029 et 1031 rue Ursulines, 1027 et 1029 rue Ste-Anne, 1031 et 1033 rue Ste-Anne.

Mme Marie L. Coquet et als vs Mme Pauline Llorens et als.

No 50,909—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR REINACH & OTERI, Encanteurs,—SOLOMON REINACH, encanteur.—Bureau 636 Allée Commerciale, rez de chaussée, Le MERCREDI, 20 janvier, 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans Nos 624 et 626 rue Baronne, en vertu de deux jugements ou decrets de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 9 novembre 1896, et signé le 30 novembre 1896, dans l'affaire de Marie L. Coquet et als, vs Mme Pauline Llorens et als. No 50,909 au dossier de la Cour Civile de District, et l'autre rendu et signé le 9 décembre 1896 dans la succession d'Irénée L. Soulé No 3,873 du dossier de la Cour Civile de District, à nous, Solomon Reinach, encanteur, adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bourbon, Ursulines, St-Philippe et Royale, désigné par la lettre "A" sur un dessin d'arpentage fait par L. Daney, I. C. et voyer, le 12e jour de décembre 1896, contenant ensemble suivant ledit plan le dit lot mesure 82 pieds 6 pouces de face à la rue Bourbon par 95 pieds 11 pouces de profondeur. Les bâtisses sur la dite propriété sont connues comme les Nos 1018 et 1020 rue Bourbon, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le second district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bourbon, Ursulines, St-Philippe et Royale, désigné par la lettre B sur un plan fait par L. Daney, I. C. et voyer, le 12e jour de décembre 1896, d'après lequel le dit lot mesure, M. A., 82 pieds 6 pouces de face à la rue Bourbon sur 95 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses sur la dite propriété sont connues comme les Nos 1022 et 1024 rue Bourbon, entre St Philippe et Ursulines.

Les propriété's premièrement et secondement décrites ont été acquises par le dit défunt Irenée L. Soulé, par achat de Veuve Félix Del Ille et Charles Félix Del Ille, par acte passé pardevant Me. Pavlon, notaire de cette ville, le 26e jour de janvier 1874, enregistré dans le bureau des Conveyance, Livre 103, Folio 213.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, portant les numéros municipaux 1029 et 1031 rue Ursulines, désigné par le No 3, dans l'Ilot borné par les rues Ursulines, Hôpital, Bourgogne et Remparts. Le dit lot de terre mesure, au pied anglais, trente sept (37) pieds de face à la rue Ursulines sur soixante sept (67) pieds six (6) pouces de profondeur que le dit feu Irénée L. Soulé a acquis de Veuve Duplessis conformément à un acte passé pardevant A. Dreyfous, ancien notaire, le 23me jour d'avril 1878, enregistré au bureau de transfert, livre 110 folio 473.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépeadances qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 1027 et 1029 rue Ste-Anne, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Ste-Anne, Remparts, Dumaine et Bourgogne, et mesurant trente-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné sur le côté le plus éloigné de la rue par la propriété de C. Thierry et sur l'autre côté près de la rue Remparts par la propriété que le dit défunt Irénée L. Soulé a acquis de Joachim Tassin, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 21me jour de mai 1880 et enregistré au bureau de transfert, livre 113, folio 259.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 1031 et 1033 rue Ste-Anne, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Ste-Anne, Remparts, Dumaine et Bourgogne mesurant, au pied français, trente-et-un pieds quatre pouces, plus ou moins de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, borné sur le côté près de la rue Remparts, par la propriété de Miss Smith, et sur l'autre côté près la rue Bourgogne, par la propriété du défunt, ci-dessus décrite et la propriété premièrement décrite. Acquis par le feu Irenée L. Soulé par achat de Joachim Tassin, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 21me jour de mai 1880, et enregistré au bureau de transfert, livre 113, folio 259.

Conditions—Un tiers au plus comptant et le reste à un et deux ans, avec billets d'acquéreur portant intérêt de huit pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les dits billets seront garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devra contenir toutes les clauses usuelles de garantie, le pacte de non alienando, transfert de la police d'assurance et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires; l'acquéreur devra déposer au comptant entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication pour les frais de vente, et assumera les taxes d'Etat et de ville de 1896 sur la propriété acquise en sus du montant de son enchère.

Actes de vente pardevant William H. Wright, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 16 20 27-janv 3 6 10 13 17 à date


### PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de plantes et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des oeufs ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

The Par'oidium Harvest, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cafards et leurs oeufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l envoi de 30 cents à M. F. O. Beecher, St. Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.


## VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Contenu de la Grocerie, Meubles de maison, Coffre-fort, etc.

Succession de Peter De Betts.

No 51,619— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet.—LUNDI, 18 janvier 1897, à 11 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 20 décembre 1896, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux, Encoignure des rues Dauphine et Jeannette—Le stock ou affaires de la grocerie de détail, vins, liqueurs, etc., meubles de maison, coffre-fort; le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

7 janv—7 8 17 18.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Montres en or, Bijouterie, Livres, Meubles et autres Effets.

Succession de B. A. Kernan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,432.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 812 rue Commune, JEUDI, 21 janvier 1897, à 10:30 heures A.M., sur les lieux No 732 rue St-Pierre, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté du 5 janvier 1897, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Tout et en particulier les effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

10 janv—10 17 à date

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété Attrayante et Améliorée du Sixième District.

Security Building & Loan Association vs Henry Miller et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 51,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou pouvant en dépendre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Laurel, Joseph, Octavia et Annonciation, désigné comme lot No quinze de l'Ilot No douze, Nouveau No 131, sur un plan de B. Beinson, à W. F. Thompson, en date du 23 mars 1849; le dit lot mesure, conformément à une copie du plan annexé à un acte de vente par Alexandre Harris à Frédérick Folger, passé pardevant Joseph D. Zylor, notaire, le 2 décembre 1853, trente pieds dix pouces de face sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Laurel, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent quinze pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28— fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendues aux risques et aux frais du premier acquéreur, qui a acquis les propriétés ci-dessous décrites le 12 novembre 1896 et a négligé de se conformer aux termes de l'adjudication, après que demande formelle lui en a été faite.

### Vente de Propriétés dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs. C. W. Guercheux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, le JEUDI 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre A, B et C ancoignure du Bayou St-Jean et du Métairie Ridge, bornée par le canal d'Orléans et l'avenue Meures; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquante pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Metairie Ridge, soixante-cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A, et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C au quatre-vingt six pieds six pouces dans le fond.

Lot C fait face sur la Métairie, cent quarante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, soixante cinq pieds et cent soixante quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et à peu près deux cent vingt-huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—31—janv. 7 14 21 28—fév. 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété améliorée du Quatrième District.

Yve L. Rosenbaum vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,831.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le Quatrième district de cette ville, anciennement dans la ville de Lafayette, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'Ilot borné par les rues Première, Deuxième, Rousseau et St-Thomas, et mesurant cent pieds de face à la rue Première sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné comme lot No Vingt de l'Ilot No 160 des titres de nouvement actuels

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28— fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendues aux risques et aux frais du premier acquéreur, qui a acquis les propriétés ci-dessous décrites le 12 novembre 1896 et a négligé de se conformer aux termes de l'adjudication, après que demande formelle lui en a été faite.

### Vente de Propriétés dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs. C. W. Guercheux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre A, B et C ancoignure du Bayou St-Jean et du Métairie Ridge, bornée par le canal d'Orléans et l'avenue Meures; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquante pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre-vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Metairie Ridge, soixante-cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A, et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C au quatre-vingt six pieds six pouces dans le fond.

Lot C fait face sur la Métairie, cent quarante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, soixante cinq pieds et cent soixante quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et à peu près deux cent vingt-huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—31—janv. 7 14 21 28—fév. 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété améliorée du Quatrième District.

Yve L. Rosenbaum vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,831.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le Quatrième district de cette ville, anciennement dans la ville de Lafayette, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'Ilot borné par les rues Première, Deuxième, Rousseau et St-Thomas, et mesurant cent pieds de face à la rue Première sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné comme lot No Vingt de l'Ilot No 160 des titres de nouvement actuels

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28— fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété améliorée du Quatrième District.

Yve L. Rosenbaum vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,831.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le Quatrième district de cette ville, anciennement dans la ville de Lafayette, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'Ilot borné par les rues Première, Deuxième, Rousseau et St-Thomas, et mesurant cent pieds de face à la rue Première sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné comme lot No Vingt de l'Ilot No 160 des titres de nouvement actuels

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28— fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété améliorée du Quatrième District.

Yve L. Rosenbaum vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,831.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le Quatrième district de cette ville, anciennement dans la ville de Lafayette, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'Ilot borné par les rues Première, Deuxième, Rousseau et St-Thomas, et mesurant cent pieds de face à la rue Première sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné comme lot No Vingt de l'Ilot No 160 des titres de nouvement actuels

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28— fév 4 11

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Premier District.

Portant le nouveau No municipal 912 rue du Camp.

Eugène Lacoste vs Mme Berthe LeBlanc

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,256—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Laurel, Joseph, Octavia et Annonciation, désigné comme lot No quinze de l'Ilot No douze, Nouveau No 131, sur un plan de B. Beinson, à W. F. Thompson, en date du 23 mars 1849; le dit lot mesure, conformément à une copie du plan annexé à un acte de vente par Alexandre Harris à Frédérick Folger, passé pardevant Joseph D. Zylor, notaire, le 2 décembre 1853, trente pieds dix pouces de face sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Laurel, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent quinze pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, formant le coin des rues St-Philippe et Prieur,

(Dans l'Ilot borné par les dites rues et Ursulines et Johnson).

Baptiste Laporte vs Antonio Musacchia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,638—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot No 361, borné par les rues Howard, Cypress, Julie et Frevet; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Howard et Cypress et mesure quatre-vingt-deux pieds de face à la rue Howard, quatre vingt-un pieds de largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pied de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue St Philippe de soixante-douze pieds et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 déc—18 19 24 31—jan 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une "propriété d'église", de valeur,

Formant l'encoignure des rues Howard et Cypress, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Julie et Freret.

Mutual Loan and Building Company vs First African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,940—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Victor Maubert, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et par lui à moi transféré, le dit writ adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situées dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot No 361, borné par les rues Howard, Cypress, Julie et Freret; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Howard et Cypress et mesure quatre-vingt-deux pieds de face à la rue Howard, quatre vingt-un pieds de largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pied de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—31—1 2 7 14 21 28 jan—4 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'un vaste carré d'ilet de terre de valeur avec les bâtisses, etc., borné par les rues Joseph, Octavia, Green et St-David.

Dans le Sixième District.

Frank Roder vs R. E. Simons, syndic des créanciers de R. E Simons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,487—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Joseph, Octavia, Green et St-Andrew et St-David et mesure trois cent deux pieds sept pouces et cinq lignes sur chacune des rues Joseph et Octavia et deux cent soixante-dix pieds sur chacune des rues Green et St-David.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28—fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une "propriété d'église", de valeur,

Formant l'encoignure des rues Howard et Cypress, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Julie et Freret.

Mutual Loan and Building Company vs First African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,940—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Victor Maubert, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et par lui à moi transféré, le dit writ adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situées dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot No 361, borné par les rues Howard, Cypress, Julie et Freret; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Howard et Cypress et mesure quatre-vingt-deux pieds de face à la rue Howard, quatre vingt-un pieds de largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pied de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—31—1 2 7 14 21 28 jan—4 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente par le Shérif de deux-neuvièmes d'intérêt indivis dans et à une grande portion de terre de valeur.

Dans l'ilet borné par les avenues St-Charles et Howard, le Lee Circle et les rues Carondelet et Calliope.

Canal Bank vs William Blake.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,477—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, le procédéral à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Les deux neuvièmes de l'intérêt indivis de William Blake dans et à une certaine partie ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelqu'en sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot compris entre les rues St-Charles, Lee Circle (anciennement Circle Tivoli), l'Avenue Howard (anciennement Delord ou Promenade Tritou) Carondelet (anciennement Apollo) et Calliope, formant la façade entière sur l'Avenue St-Charles et mesurant deux cent soixante six pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'Avenue St Charles, cent soixante treize pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Calliope, ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et s'étendant vers la rue St-Charles il s'étend et mesure (34) trente-quatre pieds dix pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Calliope il s'étend et mesure neuf pieds cinq pouces et deux lignes, ensuite il s'étend sur une ligne oblique, cent onze pieds un pouce jusqu'au Cercle de Lee (ancien Cercle Tivoli) quatre vingt quinze pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne circulaire et de face sur le dit Cercle Lee au point d'intersection du dit Cercle Lee ou Tivoli avec l'avenue St. Charles, étant la même propriété acquise par le dit Blake conjointement avec A. R. Brousseau et James S. Richardson de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane par acte pardevant John J. Ward, notaire le 3 juil let 1890 et dûment enregistré dans le bureau de Transerits, Livre 125, folio 60.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, formant le coin des rues St-Philippe et Prieur,

(Dans l'Ilot borné par les dites rues et Ursulines et Johnson).

Baptiste Laporte vs Antonio Musacchia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,638—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les deux neuvièmes de l'intérêt indivis de William Blake dans et à une certaine partie ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelqu'en sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot compris entre les rues St-Charles, Lee Circle (anciennement Circle Tivoli), l'Avenue Howard (anciennement Delord ou Promenade Tritou) Carondelet (anciennement Apollo) et Calliope, formant la façade entière sur l'Avenue St-Charles et mesurant deux cent soixante six pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'Avenue St Charles, cent soixante treize pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Calliope, ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et s'étendant vers la rue St-Charles il s'étend et mesure (34) trente-quatre pieds dix pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Calliope il s'étend et mesure neuf pieds cinq pouces et deux lignes, ensuite il s'étend sur une ligne oblique, cent onze pieds un pouce jusqu'au Cercle de Lee (ancien Cercle Tivoli) quatre vingt quinze pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne circulaire et de face sur le dit Cercle Lee au point d'intersection du dit Cercle Lee ou Tivoli avec l'avenue St. Charles, étant la même propriété acquise par le dit Blake conjointement avec A. R. Brousseau et James S. Richardson de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane par acte pardevant John J. Ward, notaire le 3 juil let 1890 et dûment enregistré dans le bureau de Transerits, Livre 125, folio 60.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, formant le coin des rues St-Philippe et Prieur,

(Dans l'Ilot borné par les dites rues et Ursulines et Johnson).

Baptiste Laporte vs Antonio Musacchia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,638—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les deux neuvièmes de l'intérêt indivis de William Blake dans et à une certaine partie ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou quelqu'en sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot compris entre les rues St-Charles, Lee Circle (anciennement Circle Tivoli), l'Avenue Howard (anciennement Delord ou Promenade Tritou) Carondelet (anciennement Apollo) et Calliope, formant la façade entière sur l'Avenue St-Charles et mesurant deux cent soixante six pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'Avenue St Charles, cent soixante treize pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Calliope, ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et s'étendant vers la rue St-Charles il s'étend et mesure (34) trente-quatre pieds dix pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Calliope il s'étend et mesure neuf pieds cinq pouces et deux lignes, ensuite il s'étend sur une ligne oblique, cent onze pieds un pouce jusqu'au Cercle de Lee (ancien Cercle Tivoli) quatre vingt quinze pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne circulaire et de face sur le dit Cercle Lee au point d'intersection du dit Cercle Lee ou Tivoli avec l'avenue St. Charles, étant la même propriété acquise par le dit Blake conjointement avec A. R. Brousseau et James S. Richardson de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane par acte pardevant John J. Ward, notaire le 3 juil let 1890 et dûment enregistré dans le